

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 décembre 2017 à 20h30

Etaient présents :

M. ALLAIN Serge, Mme ALLAIN Jocelyne, M. ARONDEL Jean-Claude, Mme BRIAULT Odile, M. COUENNE Michel, M. HALLAIS Gérard, Mme PILLE Martine, Mme PLESSIS Marie-France, M. HEUZE Gérard, M. CHAUVIERE Thomas, Mme AUBERT Fabienne, M. Dominique CHEVAL, Mme GUESDON Claudine,

Procuration(s) : Mme Nelly LEBRETON donne pouvoir à M. Michel COUENNE

Etai(ent) excusé(s) : Mme Nelly LEBRETON

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme Claudine GUESDON

1- Approbation du compte-rendu du 16 novembre 2017

Le compte-rendu a été adopté à l'unanimité.

2- Nouvelle convention de la Guérinette

Avancement du dossier "inondations de la Guérinette"

Monsieur le Maire avait fait part lors du dernier conseil municipal, de la participation de la commune à des travaux concernant les infrastructures routières et les superstructures de protection des parapets. Au final, le Conseil départemental prendra tout à sa charge.

Les ouvrages suivants seront réalisés :

- Ouvrage d'art sur la RD 31 au niveau du débouché de la Guérinette (à la charge du Département)
- Ouvrage d'art au niveau de la bretelle menant vers la mairie de Ponts (le Département se substituera aux services de l'Etat)
- Ouvrage d'art de la Fosse Cordon seront pris en charge en totalité par le Département et la communauté d'agglomération, coût estimé à 80 000€ HT.
- Ouvrage d'art du Moulin de Cavigny seront pris en charge en totalité par le Département et la communauté d'agglomération, coût estimé à 80 000€ HT.

La réalisation de ces travaux est prévue sur les deux à venir, 2018-2019.

3- PLUI et extension de la zone d'activités de Maudon

Compte-rendu des observations des conseillers municipaux lors de leur tournée de reconnaissance des bâtiments vacants pouvant faire l'objet d'un changement de destination. Le dossier sera déposé ce vendredi 22 décembre à la communauté

d'agglomération.

- **Concernant l'inventaire des bâtiments qui ont une la possibilité de faire un changement de destination :**

Les planches présentées ont un caractère non exhaustif, ce qui signifie que la Municipalité peut avoir oublié certains bâtiments et qu'elle peut faire parvenir des compléments s'il y a lieu.

- **Concernant le zonage futur et registre du public :**

Concernant les zones à urbaniser et les zones UA et UB, elles sont aujourd'hui inscrites au PLU de la commune, approuvé en 2007 et M. le Maire a également transmis le registre des observations du public sur lequel certains propriétaires ont apporté des remarques et observations afin de conserver des zones constructibles et ou d'autres propriétaires souhaitent que leur terrain soit classé dans l'urbanisation future de la collectivité pontoise.

Un tableau récapitulatif de ces courriers sera transmis à la réunion avec la Communauté d'agglomération.

4- Travaux à réaliser : Voie douce - Communauté d'agglomération

Le dossier a été transmis à M. Pierrick Lozé, Directeur de la communauté d'agglomération qui inscrira le projet de voie douce au budget 2018.

5- Reprise des travaux : **PUP de la Maréchallerie**

Les travaux d'assainissement effectués par l'entreprise PIGEON TP NORMANDIE pour le compte de la Communauté d'agglomération débuteront à compter du 9 janvier 2018.

Deux permis de construire ont déjà été déposés.

Les Cerisiers :

Les travaux basse tension devraient commencer semaine 52.

6- Aménagement de la Mairie

Présentation par Michel COUENNE - les derniers plans reçus de la Mairie ont été présentés aux commissions de sécurité et d'accessibilité.

Monsieur Michel COUENNE présente un devis pour la maîtrise d'œuvre de la préparation des futurs logements et de la rénovation esthétique de la salle socioculturelle, une subvention dans le cadre du contrat de territoire sera demandée au Conseil

départemental

- **Inondations - Travaux d'urgence :**

La semaine 50 lors des fortes pluies, M. et Mme BEAUBIGNY demeurant au Grand Andillou ont contacté la Mairie pour un problème d'inondation de leur domicile venant en partie de la voirie communale et de la rte départementale. Aussi, Monsieur le Maire dans ce cas d'urgence, a fait toutes les démarches pour que ce problème trouve une solution très rapidement. La première phase de travaux a été effectuée par l'entreprise Loisel qui est intervenue pour modifier la voirie afin d'améliorer l'écoulement de l'eau.

Une seconde phase de travaux sera à prévoir vers le mois d'avril pour la réfection de voirie. (devis de Loisel)

- **Demande Des habitants de la Fosse Cordon - eaux pluviales :**

Demande de M. et Mme Laurent - pour le Côté Ouest pour 4 parcelles, la commission voirie prendra en compte cette requête.

7- Compte-rendu de la réunion avec le Conseil départemental sur l'avant-projet sur la RD 911e et RD 7e

- **Aménagement piétonnier RD 911e et RD7e :**

A plusieurs reprises, Monsieur le Maire a été relancé par quelques habitants de la Ménardière sur la sécurité routière des usagers au niveau de ce hameau.

La commission « travaux de voirie » avait examiné les points dangereux et avait engagé une préétude par le cabinet SEGUR : étude d'un passage caméra inapproprié, il suffirait sur la partie aval de remplacer les canalisations par celles qui sont situées sur la propriété Leader Price qui appartiennent à la commune.

De plus, au droit de la propriété de M. LELANDAIS et POISNEL, le busage complémentaire pourrait être prélevé sur le terrain Leader Price.

Enfin, Monsieur le Maire a contacté M. David NICOLAS afin qu'il puisse étudier la question de prolonger le busage sur environ 30-35m au droit des propriétés FREMOND - BOUDANT.

Aussi, la municipalité a décidé d'étudier la sécurité sur la RD7e depuis l'embranchement de la RD 911e jusqu'à l'entrée de l'autoroute A 84.

La réunion avec le Conseil départemental a eu lieu le mardi 21 novembre dernier.

Le Conseil départemental devrait sortir une étude avant le vote du Budget.

8- Domanialités

Le conseil municipal sursoit à cette question, elle sera étudiée lors d'une prochaine réunion.

9- Clôture approximative des comptes 2017

Investissement recettes : 163 194,18€

Investissement dépenses : 160 748,45

Fonctionnement dépenses : 378 346,70

Fonctionnement recettes : 483 214,76

Excédent de fonctionnement de environ : 100 000€

ENGAGEMENTS DIVERS

2017

Investissement

Engagement			
2188	jeux ext	2 393,76 €	
2315	PUP maitrise d'œuvre	4 956,00 €	
		7 349,76 €	

Fonctionnement (Déjà déduit dans le budget)

Engagement			
61521	COSSE	2 700,00 €	
615231	LOISEL	1 530,00 €	Rte de Chavoy
6238	LOGO	540,00 €	
615231	LOISEL	4 260,00 €	Grand Andillou Inondation
		9 030,00 €	

La séance a été levée à 23h30

Prochain Conseil municipal le 18 janvier 2018